



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'930'500.- porté au budget des investissements 2023 et limité à l'exercice 2023

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,
En exécution des dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport à l'appui du budget 2023.

1. Préambule

Comme chaque année, le Conseil communal vous présente, avec le budget 2023, un arrêté pour des crédits d'engagement limités à l'exercice 2023, concernant 67 objets pour un montant d'un total de CHF 1'930'500.-. Cette pratique a pour but de vous soumettre en une seule fois toute une série de crédits d'engagement pour des objets de moindre importance qui ajoutent une plus-value et dont le montant n'est pas supérieur à la somme de CHF 50'000.-.

Les engagements prévus sur ce crédit ne seront pas reconduits s'ils ne se réalisent pas durant l'exercice 2023.

2. Informations sur les crédits d'engagement

Vous trouverez ci-après une brève information pour chaque objet qui sera soumis à votre approbation.

1. Déploiement du logiciel des immobilisations dans Abacus : CHF 31'500.-

L'art. 29 « Annexe », alinéa 1 lettre g) de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) demande de présenter dans un tableau des immobilisations des informations détaillées sur les immobilisations du patrimoine administratif et du patrimoine financier. Le coût de cet investissement correspond à du soutien technique de la part du SIEN de l'ordre de CHF 11'500.- ainsi que CHF 20'000.- correspondant aux coûts d'un.e collaborateur.trice à un taux de 20% pendant une période maximale d'une année.

2. Matériel informatique : CHF 35'000.-

Le montant total du matériel informatique, qui doit faire l'objet d'un renouvellement durant l'exercice 2023, est de l'ordre de CHF 35'000.- et fait l'objet d'une commande groupée.

3. Développement « AbaCliK » : CHF 25'000.-

Développement et mise en place d'un nouveau système de gestion des heures et de timbrage en lien avec le programme comptable utilisé. À terme, d'autres modules seront développés pour accompagner la gestion financière des ressources humaines (RH).

4. Aménagement des nouvelles places de travail : CHF 15'000.-

Lors de la séance du Conseil général du 14 novembre 2022, votre autorité a validé une augmentation du nombre d'EPT de cinq unités. Le coût estimé pour l'aménagement des nouvelles places de travail est de CHF 15'000.-.

5. Bâtiment du Closel étude regroupement parascolaire : CHF 35'000.-.

Actuellement, le bâtiment du Closel est occupé par la ludothèque au rez-de-chaussée et l'association « Terre d'Accueil » au 1^{er} étage. Cette étude permettra d'avoir une fourchette de prix afin d'adapter ce bâtiment aux normes du parascolaire. Cela impliquera, à terme, un déplacement de la ludothèque.

6. Cabane des Écureuils à Vaumarcus, entretien extérieur : CHF 15'000.-

La zone extérieure entourant la cabane, particulièrement la partie Nord, doit être réaménagée de façon à éviter un affaissement au niveau du talus ; remonter une partie de la terre et stabiliser le terrain avec quelques rondins.

7. Aménagement place de pétanque Fresens : CHF 9'000.-

La demande de l'assemblée villageoise consiste en la création d'une place de pétanque au sein de la zone d'utilité publique non loin du vieux puits.

8. Avant-projet ancien Hôpital de la Béroche : CHF 45'000.-

En 2022, votre autorité a accepté de financer une étude de faisabilité sur le même objet. Celle-ci a permis aux trois partenaires de privilégier une variante permettant, pour 2023, d'avancer avec un avant-projet.

9. Borne de recharge pour véhicule électrique : CHF 15'000.-

Installation d'une borne de recharge pour le véhicule électrique de la Sécurité publique sur le parking du bureau communal de Saint-Aubin-Sauges.

10. Mise en conformité signalisation routière 3^e volet : CHF 20'000.-

La signalisation et le marquage routier ne sont plus conformes aux nouvelles normes de sécurité en vigueur depuis 2014. Cette dépense a été devisée à CHF 80'000.-, échelonnée sur quatre ans. Il reste quelques changements de panneaux de signalisation et quelques marquages au sol à améliorer pour faciliter la circulation.

11. Matériel de signalisation pour manifestations, barrières et cibles : CHF 20'000.-

Achat de barrières Vauban et de la signalisation utilisées lors de manifestations notamment. Le matériel que nous avons actuellement ne permet pas de répondre aux demandes de manière suffisante.

12. Étude requalification Clos du Château à Vaumarcus (liaison haut-bas) : CHF 17'000.-

Le carrefour ainsi que les routes du bas de Vaumarcus nécessitent un réaménagement permettant une bonne cohabitation des différents modes de déplacement tout en améliorant la sécurité et en intégrant les arrêts de bus.

13. Crédit d'étude de requalification routes Gorgier et Saint-Aubin-Sauges Sud : CHF 35'000.-

Continuité des travaux commencés en 2022 sur les routes du village de Gorgier. La rue du Rafour à Saint-Aubin-Sauges doit également être mise en conformité.

14. Aménagement de la cour d'école de Gorgier : CHF 45'000.-

La présidente du comité d'école de Gorgier nous a adressé un projet d'aménagement de la cour de l'école.

Un groupe de travail du comité d'école s'est constitué et a entrepris quelques démarches auprès des entreprises. Un projet chiffré a été préparé et le comité sollicite la Commune aujourd'hui pour le financement du projet.

15. Tables amovibles, tabourets et lave-vaisselle parascolaire Bevaix : CHF 15'000.-

Depuis plusieurs années, jusqu'à 25 enfants sont accueillis au sein des pièces attenantes de la salle de gymnastique de Bevaix, ceci les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant les 39 semaines scolaires.

Durant les travaux de la nouvelle salle, il faut donc trouver une solution pour l'accueil de ces enfants. Une solution envisagée pourrait être que les enfants fréquentent le Kallo durant le temps de midi. En cas d'accord avec le Kallo, quelques aménagements seront envisagés pour faciliter le fonctionnement et la cohabitation avec les utilisateur·trice·s du Kallo.

Afin de préparer cet accueil provisoire au Kallo, nous aurions besoin des aménagements suivants : achat de cinq tables amovibles et sur roulettes, de 30 tabourets et installation d'un lave-vaisselle semi-professionnel ainsi que les bacs.

16. Tables et chaises parascolaire Saint-Aubin-Sauges : CHF 10'000.-

Les tables et chaises de cette structure ne sont plus du tout adéquates : elles datent de l'ouverture de la structure, soit plus de dix ans (voir photo).



Étant donné que plus de 30 enfants ainsi que trois adultes mangent dans les 34 m² du réfectoire, nous aurions besoin de pouvoir réaménager cette structure au niveau du mobilier, qui est très vétuste et ne correspond plus à l'accueil que nous avons. Nous projetons également de trouver des chaises ou tabourets qui sont légers et que les enfants peuvent ranger eux-mêmes pour éviter de nombreuses manipulations et temps pour le personnel éducatif.

Lors de l'ouverture de cette structure, il n'y avait qu'une petite vingtaine d'enfants, ce qui n'est plus le cas actuellement : la structure d'accueil « La Parenthèse » est au maximum de sa capacité lors de ces quatre jours d'ouverture sur le bloc horaire du repas de midi.

17. Crédit d'étude digue port de Bevaix : CHF 25'000.-

Il s'agit de définir les types de travaux et leurs coûts pour la réfection de la digue Ouest du port de Bevaix.

18. Raccordement électrique place de port de Bevaix : CHF 25'000.-

Raccordement des tubes sous la place du port au tableau électrique communal situé à l'arrière du restaurant de La Trinquette.

19. Port de Saint-Aubin-Sauges crédit d'étude digue, débarcadère, place technique, hivernage et capitainerie : CHF 47'000.-

Les différents points cités dans l'énoncé posent des problèmes de fonctionnement et de sécurité au port de Saint-Aubin-Sauges ; une étude d'ensemble quant à leur amélioration doit être menée.

20. Port de Vaumarcus réfection quais visiteurs : CHF 20'000.-

Travaux de remise en état des quais pour les bateaux visiteurs.

21. Port de Saint-Aubin-Sauges, remplacement bouées et urinoir : CHF 5'000.-

D'une part, il s'agit de remplacer les bouées nécessaires pour délimiter la zone de baignade et, d'autre part, il faudra changer l'urinoir des toilettes hommes. Nota : le nouvel urinoir sera sans alimentation en eau.

22. Port de Saint-Aubin-Sauges, table et dallage : CHF 6'000.-

Ajout d'une table sur la surface herbeuse à proximité des places de port visiteurs.

23. Port de Saint-Aubin-Sauges, arrosage automatique des plates-bandes : CHF 20'000.-

Titre explicite ; les plates-bandes sont les zones d'herbe et de buissons qui séparent les places de parc du chemin piéton.

24. Plages de Saint-Aubin-Sauges et Chez-le-Bart, scarification et semences : CHF 15'000.-

Il s'agit de l'entretien des surfaces herbeuse de ces deux places.

25. Sentier pieds nus : CHF 35'000.-

Il s'agit d'un projet pour la création d'un parcours pieds nus dans la commune.

La marche pieds nus produit, en effet, un massage stimulant qui favorise la circulation sanguine de nos pieds donc un certain bien-être.

Pourquoi un sentier pieds nus dans notre commune de La Grande Béroche ?

- outil d'éducation pour nos élèves en mettant en valeur notre domaine forestier ;
- découverte de l'environnement par l'approche sensorielle (les cinq sens et l'intelligence) ;
- favoriser les rencontres intergénérationnelles ;
- un sentier pieds nus est bon pour la santé.

Ce parcours pieds nus sera accessible à la population ainsi qu'aux visiteurs chaque année de début avril à fin octobre.

26. Remplacement tondeuse En Seraize : CHF 18'000.-

Il s'agit d'une demande du FC Béroche-Gorgier. Le tracteur utilisé pour tondre les terrains En Seraize a lâché définitivement en début d'année 2022. Ce dernier avait été acheté par le club il y a environ 35 ans, la réparation n'est pas possible car il est difficile de trouver des pièces de recharge.

Aujourd'hui, le club emprunte régulièrement la tondeuse des travaux publics en attendant l'acquisition d'une nouvelle tondeuse.

Selon l'article 8 de la convention entre la Commune et le FC Béroche-Gorgier :

« La Commune et le FC acquièrent en commun le matériel permettant l'entretien des terrains (tondeuse, arroseurs, etc.). L'investissement est réparti à raison de 7/12es par la Commune et 5/12es par le FC. ».

27. Restauration de tableaux historiques : CHF 17'000.-

Le Conseil communal a inventorié les tableaux d'art se trouvant dans ses locaux. Il se trouve qu'une quinzaine de tableaux intéressants, d'une certaine valeur également, sont dans nos locaux et ne sont pas mis en valeur.

Il est prévu d'entreprendre des travaux de restauration de tableaux, propriété de la commune, dans le but de préserver leur valeur et d'éviter une future détérioration.

28. Entretien de sentiers pédestres : CHF 10'000.-

Ces entretiens (sécurisation des sentiers) seront réalisés par le Service forestier. Ces sentiers pédestres sont utilisés par les habitant·e·s de la région et/ou par les touristes de passage.

29. Acquisition et pose d'abribus : CHF 45'000.-

Dans le cadre de la réalisation des arrêts de bus selon les normes LHand, nous projetons de poser à certains endroits de nouveaux arrêts de bus. (Nota : correspond à deux abris au coût d'environ CHF 20'000.-/pièce).

30. Modification infrastructure d'éclairage public : CHF 30'000.-

À l'occasion de travaux communaux ou privés, il s'avère régulièrement que des adaptations de l'infrastructure d'éclairage public doivent être réalisées. Par ailleurs, le Groupe E exige que l'alimentation de l'éclairage public soit séparée de son réseau. Cette enveloppe doit permettre au Conseil communal de saisir les opportunités qui se présentent en permettant une prise de décision rapide.

31. Modification d'aménagements de chaussées selon opportunités : CHF 50'000.-

Comme pour le point précédent, il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'aménagement de chaussées, comme par exemple le prolongement d'un trottoir ou son élargissement, en fonction des opportunités qui se présentent.

32. Mise en conformité des passages piétons : CHF 40'000.-

Une partie de nos passages piétons ne répond pas aux normes en lien avec le marquage, la signalisation, l'éclairage ou encore les distances de visibilité. Il s'agit d'intervenir au cas par cas en fonction des défauts constatés.

33. Système d'arrosage pour la plage de Chez-le-Bart : CHF 25'000.-

Actuellement, l'équipe des travaux publics arrose la plage de Chez-le-Bart avec l'eau du réseau afin de permettre de conserver une pelouse agréable. L'idée serait de mettre un système d'arrosage automatique avec de l'eau directement pompée du lac.

34. Travaux complémentaires – trottoir rue de la Payaz à Gorgier : CHF 50'000.-

Dans la continuité du trottoir réalisé devant la parcelle du bien-fonds n° 7055, nous souhaiterions poursuivre cet aménagement le long de la prochaine parcelle.

35. Étude automatisation de la gestion de l'éclairage public : CHF 50'000.-

Afin de pouvoir avoir un plan de renouvellement de notre éclairage public et de pouvoir limiter au maximum notre consommation électrique, nous souhaitons mener une étude sur l'entier de notre parc.

36. CoTech étude chemin des Charrières : CHF 30'000.-

Le crédit de l'année passée concernant le chemin des Charrières n'a pas entièrement été consommé. En effet, les difficultés d'organisation de séances avec les instances cantonales et fédérales poussent à continuer la réflexion cette année.

37. Étude – requalification rue et place de la Gare à Bevaix : CHF 50'000.-

Dans le cadre des travaux de la double salle de gym de Bevaix ainsi que de la mise aux normes LHand de la gare, il est prévu de faire un projet global sur cette zone. Ce crédit d'étude permettra à futur une demande de crédit pour les aménagements extérieurs de la zone.

38. ZI – Chapons-des-Prés – protection eau de ruissellement : CHF 45'000.-

Avec les intempéries de 2021 et au regard de la carte des aléas de ruissellement, il est nécessaire de régler des problématiques de ruissellement sur la partie Est des Chapons-des-Prés.

39. Remplacement de l'alimentation d'éclairage public de Montalchez : CHF 50'000.-

Les travaux de la zone de rencontre ont permis de poser les tubes d'alimentation et socles, il s'agit maintenant de tirer les câbles, poser une armoire de distribution et remplacer une partie des candélabres le long de la route cantonale.

40. Extension réseau de défense incendie : CHF 45'000.-

Comme chaque année, il n'est pas anodin que l'ECAP nous demande d'améliorer notre défense incendie sur certaines zones. Ce crédit est demandé afin que nous puissions être réactifs et honorer ces demandes.

41. Remplacement système UV et vanne réservoir de Fresens : CHF 35'000.-

Le système UV et la vanne du réservoir de Fresens sont vétustes et nécessitent d'être renouvelés.

42. Remplacement système UV du réservoir du Château à Gorgier : CHF 35'000.-

La pollution d'une partie du réseau d'eau de Gorgier a révélé que la station UV dysfonctionnait, il est nécessaire de la changer.

43. Achat d'un véhicule électrique pour les Services industriels : CHF 37'000.-

Avec le renouvellement du personnel et la modification de certaines tâches effectuées par les travaux publics, nous manquons d'un véhicule pour assurer les surveillances du réseau d'eau.

44. Mise en conformité du captage de la tanne Fischer à Gorgier : CHF 50'000.-

À la suite de la visite du Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV), nous devons mettre la zone de captage en conformité.

45. Projet pilote relevé compteurs d'eau à distance : CHF 40'000.-

Une grande partie des compteurs d'eau est à relever visuellement, nous avons prévu de faire un projet pilote, sur un village ou un grand quartier afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité de système relevable à distance.

46. Migration SIT Newis vers Géoconseils : CHF 30'000.-

La commune dispose de deux bureaux de géomètres qui disposent chacun de leur côté des informations territoriales de certaines zones de notre commune. L'idée est d'harmoniser et migrer la totalité chez un seul bureau de géomètres.

47. Mise en conformité du relevage des eaux usées à Bevaix (Moulin) : CHF 50'000.-

L'étude réalisée en 2022 a révélé plusieurs problématiques sur les stations de relevage du Moulin qu'il est nécessaire de corriger.

48. Soufflante STEP Saint-Aubin-Sauges à changer : CHF 15'000.-

La STEP de Saint-Aubin-Sauges dispose de deux soufflantes, la première a dû être changée d'urgence en janvier 2022 et comme la seconde est de la même année, nous préférons la changer sans attendre.

49. Réfection canalisations STAP Chez-le-Bart : CHF 35'000.-

Suite aux pannes à répétition de la STAP de la Capsule qui entraînent beaucoup de désagréments chez les riverain·e·s, nous avons réalisé une analyse de la situation et nous avons constaté que la partie canalisation était très vétuste et mal conçue. Nous proposons de changer les conduites, vannes et clapets à l'intérieur de la station pour un fonctionnement optimal.

50. Déchets points de collecte 2023 selon besoins : CHF 45'000.-

Il nous est parfois nécessaire de modifier l'emplacement de certains Moloks ou cloches d'écopoints, ou alors d'en ajouter pour une période particulière. Ce crédit nous permet d'être réactifs selon les besoins.

51. Signalétique des infrastructures de gestion des déchets : CHF 20'000.-

Nos zones de récoltes de déchets sont encore estampillées au nom des anciennes communes. L'idée serait d'harmoniser le tout et d'en profiter afin de modifier les panneaux devant les écopoints.

52. Analyse des dangers de ruissellement : CHF 35'000.-

Après les intempéries de 2021 à l'Ouest de la commune (Montalchez, Vaumarcus), une analyse complémentaire à l'échelle communale permettra d'identifier les mesures de protection à prendre sur d'autres secteurs sensibles.

53. Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges : CHF 15'000.-

Les platanes situés à la plage de Saint-Aubin-Sauges montrent des signes de pourriture. Ceux-ci ont déjà été taillés afin d'éviter toutes chutes de branches sur les baigneurs. Ceux-ci seront remplacés au fur et à mesure ; ce remplacement est prévu sur plusieurs années.

54. Taille d'arbres en zone de village : CHF 15'000.-

Certains arbres remarquables de notre territoire situés au sein de nos villages et dans nos parcs méritent une attention particulière notamment en matière de sécurité.

55. Passage à faune (batraciens), panneaux d'informations et sensibilisation aux salamandres Lavoisier Gorgier : CHF 25'000.-

Il s'agit là d'un projet « Nature » qui a été proposé dans le cadre des mesures en faveur de la nature et du paysage 2020 – 2024 (RPT). Nous avons pour cet objet une subvention cantonale de CHF 10'000.-. En 2020, le Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) s'est fendu d'un rapport sur l'état des populations de salamandres et nous savons maintenant à quel endroit il y a des aménagements à effectuer. Montant déjà budgétisé en 2022 mais pas consommé.

56. Toilettes publiques Gorgier : CHF 48'000.-

Les WC publics présents au centre du village de Gorgier sont vieux et dans un état de délabrement avancé. Avec ce montant d'investissement, le but est de les rénover (appareils sanitaires et carrelage).

57. ZI Saint-Aubin-Sauges - programme + proposition + cahier des charges (cch) Masterplan : CHF 50'000.-

Suite à la démarche engagée en 2022 s'agissant de la densification/optimisation des ZAE, en particulier dans le secteur situé de part et d'autre de la rue de Fin-de-Praz à Saint-Aubin-Sauges, il s'agit maintenant de rencontrer tous-tes les propriétaires concerné-e-s afin de leur expliquer la démarche, d'abord à travers une séance regroupant l'entier de ces dernier-ère-s, puis de manière individuelle.

Suite à cela, un premier programme sera établi avec des propositions concrètes. Ce processus sera mené de manière coordonnée avec le/la mandataire du PAL et la commission du PAL (ComPAL). Il s'agira ensuite d'établir un cahier des charges (cch) qui contiendra les données de base récoltées et la description de l'ensemble des prestations attendues de la part du/de la mandataire qui devra établir le *Masterplan*¹. Ce dernier sera choisi à l'issue d'un appel d'offres selon la procédure de gré à gré (maximum trois offres).

¹*Masterplan : outil qui définit les orientations stratégiques d'aménagement pour un secteur déterminé, en vue d'y assurer la cohérence des actions publiques et privées dans un cadre temporel donné. Il s'agit d'une déclaration d'intentions des différents acteurs impliqués qui permet de coordonner leurs futurs travaux.*

58. Projets Région Neuchâtel Littoral (RNL) : CHF 10'000.-

Dans le cadre de la RNL, constituée le 12 juin 2019 et à laquelle La Grande Béroche a adhéré, divers projets sont à mener conjointement en 2023.

Connexion et valorisation des infrastructures et activités sportives de plein air au cœur du Littoral neuchâtelois : contribuer à la prévention et la promotion de la santé de la population du Littoral neuchâtelois en valorisant l'offre d'infrastructures de sport de plein air des communes. Il s'agit de recenser et cartographier lesdites infrastructures existantes dans les communes du Littoral et imaginer comment les relier en mettant en évidence la dimension régionale. Il est également prévu de concevoir les supports de promotion, établir un budget et organiser la recherche de fonds.

NE-jetez-plus.ch : cette action a pour objectif d'allonger la durée de vie des objets et lutter contre l'obsolescence programmée. Sous l'impulsion de la Ville de Neuchâtel et faisant suite à son action « Neuchâtel-Répare » déployée en 2019, la RNL a jugé qu'il était pertinent d'étendre le concept à l'échelle de son territoire (les habitant·e·s sont susceptibles de faire appel à des prestataires présent·e·s sur d'autres communes). Il s'agira de créer un répertoire d'adresses des professionnel·le·s effectuant de la réparation d'objets et un support pour communiquer sur la nécessité et les moyens de prolonger la durée de vie des objets (affiches, annonces dans les journaux, etc.). Ce projet, qui s'inscrit dans la promotion de l'Économie circulaire et des Plans climat, sera mis en œuvre en collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs qui sélectionnera et mettra à jour les adresses en contactant directement les prestataires.

Études et actions régionales : telles que Cyclomania, guides de bonnes pratiques divers, vision touristique régionale ou encore monitorings intercommunaux.

59. Travaux de drainage et chambre de drainage : CHF 25'000.-

Au sein du budget de fonctionnement, aucune ligne budgétaire n'est dotée d'un montant pour cette problématique alors que les drains sont essentiels pour l'exploitation des terres agricoles. Nous avons identifié pour l'année 2023 un montant de CHF 25'000.- pour des curages et une réparation des drains présents notamment à Montalchez.

60. Achat matériel de cubage et logiciel informatique vente de bois : CHF 6'500.-

Il s'agit de matériel pour le suivi des stocks. Le forestier de cantonnement et le contremaître en bénéficieront.

61. Achat de matériel de stockage de bois de feu de de conditionnement : CHF 15'000.-

Il s'agit de « Big Bag », de palettes, de cordes et de bâches pour le conditionnement du bois de feu.

62. Renouvellement du parc machines (tronçonneuses + accessoires) : CHF 15'000.-

Il s'agit d'une dépense de matériel nécessaire au Service forestier en particulier des tronçonneuses.

63. Réfection du chemin des Râpes 1350 m : CHF 48'000.-

Le chemin des Râpes est situé non loin de la Taupe à l'Ours. L'idée est d'entretenir chaque année certains chemins forestiers de façon à pouvoir les maintenir praticables pour l'exploitation de nos forêts.

64. Réfection du chemin de la Crise, 1250 m : CHF 44'000.-

Le chemin de la Crise est situé juste en dessous du centre forestier, celui-ci est ouvert à la circulation. L'idée est d'entretenir chaque année certains chemins forestiers de façon à pouvoir les maintenir praticables pour l'exploitation de nos forêts.

65. Construction d'un couvert de stockage sur le site de l'atelier forestier : CHF 25'000.-

Le but est de créer un couvert de stockage à l'Est de l'atelier forestier de façon à pouvoir entreposer, à l'abri, toute sorte de matériel, notamment du bois de feu. Montant déjà budgétisé en 2022 mais pas consommé.

66. Certification Cité de l'énergie : CHF 7'000.-

La première phase de diagnostic de Cité de l'énergie a été effectuée en 2020 pour un montant de CHF 13'000.- (sans compter les subventions). Il reste à effectuer la seconde phase qui est la certification pour un montant de CHF 7'000.- (sans les subventions). Le montant total atteint donc CHF 20'000.- (avec CHF 15'000.- de subventions). Afin d'aller de l'avant avec cette certification, il faut connaître le résultat final du Plan intercommunal des Énergies (en notre possession en cette fin d'année 2022). Cette certification est donc reportée en 2023.

67. Plan intercommunal des Énergies – phase 2 : CHF 6'000.-

Selon nos informations, il faudra intégrer, sur demande du Canton, une partie « climat » au Plan intercommunal des Énergies qui sera finalisé fin 2022. Nous prévoyons donc cette intégration et dépense pour 2023.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté relatif.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Maxime Rognon Thierry Pittet

La Grande Béroche, le 23 novembre 2022



Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'930'500.- porté au budget des investissements 2023 et limité à l'exercice 2023

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu le règlement sur les finances, du 14 septembre 2020 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 23 novembre 2022 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Un crédit d'engagement total brut de **CHF 1'930'500.-**, pour la liste des investissements annexée au présent arrêté, est accordé au Conseil communal pour l'exercice 2023.

Art. 2 : Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des éléments suivants :

<u>Dépenses d'engagement limitées à une année</u>	CHF 1'930'500.-
<u>Recettes d'engagement limitées à une année</u>	CHF - 102'200.-
Total des investissements nets :	CHF 1'828'300.-

Art. 3 : Les investissements seront amortis aux taux définis à l'annexe du présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La présidente,
Aïcha Hessler-Wyser

Le secrétaire,
Jean Fehlbaum

La Grande Béroche, le 12 décembre 2022



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité à l'exercice 2023

		Dépenses	Taux amort.
0	ADMINISTRATION		
0211	1 Gestion des immobilisations	47'000	20%
0220	2 Matériel informatique	35'000	25%
0221	3 Développement AbaCliK (gestion des heures)	25'000	20%
0290	4 Aménagement des nouvelles places de travail	15'000	10%
0290	5 Bâtiment Closel étude regroupement parascolaire	35'000	10%
0290	6 Cabane des Écureuils Vaumarcus ; entretien extérieur	15'000	10%
0290	7 Aménagement place de pétanque Fresens	9'000	10%
0290	8 Avant-projet ancien Hôpital de la Béroche	45'000	20%
1	SÉCURITÉ PUBLIQUE		
1110	9 Borne de recharge véhicule électrique	15'000	10%
6150	10 Mise en conformité signalisation routière 3e volet	20'000	10%
6150	11 Matériel de signalisation pour manifestations, barrières et cibles	30'000	5%
6150	12 Étude requalification Clos du Château à Vaumarcus (liaison haut-bas)	17'000	10%
6150	13 Crédit d'étude de requalification routes Gorgier + Saint-Aubin-Sauges RC5 Sud	35'000	10%
2	FORMATION		
2170	14 Aménagement de la cour d'école de Gorgier	45'000	10%
2180	15 Tables amovibles, tabourets et lave-vaisselle parascolaire Bevaix	15'000	10%
2180	16 Tables et chaises parascolaire Saint-Aubin-Sauges	10'000	10%
3	SPORTS - LOISIRS - CULTURE		
3411	17 Crédit d'étude digue port de Bevaix	25'000	10%
6155	18 Raccordement électrique place de port de Bevaix	20'000	5%
3411	19 Crédit d'étude : digue, débarcadère, place technique, hivernage et capitainerie	47'000	10%
3411	20 Port de Vaumarcus, réfection quais visiteurs	20'000	5%
3411	21 Port de Saint-Aubin-Sauges, remplacements bouées et urinoir	5'000	10%
3411	22 Port de Saint-Aubin-Sauges, table et dallage	6'000	10%
3411	23 Port de Saint-Aubin-Sauges, arrosage automatique plates-bandes	10'000	10%
3420	24 Plages de Saint-Aubin-Sauges et Chez-le-Bart, scarification et semences	15'000	10%
3420	25 Sentier pieds nus	35'000	10%
3420	26 Remplacement tondeuse En Seraize	18'000	10%
3420	27 Restauration de tableaux historiques	17'000	10%
3420	28 Entretien des sentiers pédestres	10'000	10%
6	TRANSPORTS		
6150	29 Acquisition et pose d'abribus	45'000	5%
6150	30 Modif. infrastructure d'éclairage public selon opportunités	30'000	5%
6150	31 Modif. aménagements chaussées selon opportunités	50'000	10%
6150	32 Mise en conformité des passages piétons	40'000	10%
6150	33 Système d'arrosage pour la plage de Chez-le-Bart	25'000	10%
6150	34 Travaux complémentaires trottoir rue de la Payaz à Gorgier	50'000	10%
6150	35 Étude automatisation de la gestion de l'éclairage public	50'000	20%
6150	36 CoTech étude chemin des Charrières à Saint-Aubin-Sauges	30'000	20%
6150	37 Étude requalification rue et place de la Gare à Bevaix	50'000	20%
6150	38 ZI Chapons-des-Prés - protection eau de ruissellement	45'000	10%
6150	39 Remplacement de l'alimentation d'éclairage public de Montalchez	50'000	5%



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité à l'exercice 2023

		Dépenses	Taux amort.
7	ENVIRONNEMENT		
7100	40 Extension réseau de défense incendie selon demande ECAP	45'000	2%
7100	41 Remplacement système UV et vanne réservoir de Fresens	35'000	3%
7100	42 Remplacement système UV du réservoir du Château à Gorgier	35'000	3%
7100	43 Achat d'un véhicule électrique pour les Services industriels	35'000	10%
7100	44 Mise en conformité du captage de la tanne Fischer à Gorgier	50'000	2%
7100	45 Projet pilote relevé compteurs d'eau à distance	40'000	10%
7100	46 Migration SIT Newis vers Géoconseils	30'000	10%
7200	47 Mise en conformité du relevage des eaux usées à Bevaix (Moulin)	50'000	10%
7200	48 Soufflante STEP Saint-Aubin-Sauges à changer	15'000	5%
7200	49 Réfection canalisations STAP Chez-le-Bart	35'000	2%
7300	50 Déchets points de collecte 2023 selon besoins	45'000	10%
7300	51 Signalétique des infrastructures de gestion des déchets	20'000	10%
7410	52 Analyse des dangers de ruissellement	35'000	10%
7790	53 Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges	15'000	10%
7790	54 Taille d'arbres en zone de village	15'000	10%
7790	55 Passage à faune (batraciens) et panneaux d'informations	25'000	10%
7791	56 Toilettes publiques Gorgier	48'000	5%
7900	57 ZI Saint-Aubin-Sauges - programme + proposition + cch <i>Masterplan</i>	50'000	10%
7900	58 Projets RNL divers	10'000	10%
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE		
8100	59 Travaux de drainage et chambre de drainage	25'000	10%
8200	60 Achat matériel de cubage et logiciel informatique vente de bois	6'500	10%
8200	61 Achat matériel de stockage de bois de feu et conditionnement	15'000	10%
8200	62 Renouvellement du parc machines (tronçonneuses + accessoires)	15'000	10%
8200	63 Réfection du chemin des Râpes, 1350 m	48'000	10%
8200	64 Réfection du chemin de la Crise, 1250 m	44'000	10%
8200	65 Construction d'un couvert de stockage sur le site de l'atelier forestier	25'000	5%
8713	66 Certification Cité de l'énergie	7'000	10%
8713	67 Plan intercommunal des Énergies phase 2	6'000	10%
	Total	1'930'500	